

INFORMATIONS

Demande de Monsieur JUBERT pour une réunion sur la place publique le SAMEDI 24 AVRIL 2010 à 10h00.

Monsieur JUBERT Patrick
Place de l'église

à Auragne,
le 09 avril 2010

31190 AURAGNE

✉ laicite.auragne@gmail.com

Monsieur le Maire
Mairie

31190 AURAGNE

Objet: Visite de Monsieur Marc BLONDEL

Monsieur le Maire ,

Je vous informe de la visite de Monsieur Marc BLONDEL, Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, le samedi 24 avril 2010 à 10h00.

En déplacement dans notre département pour une réunion avec mes camarades de la Fédération de la Libre Pensée 31, Monsieur Marc BLONDEL rappellera les actions menées par notre association afin de faire respecter la loi de 1905, et le principe de laïcité, dans le cadre d'une conférence de presse sur la place de notre village.

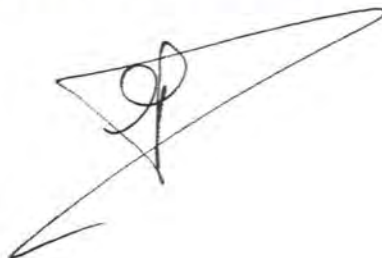
Afin de préparer cette rencontre, un dossier de presse a été transmis aux médias nationaux, régionaux et locaux. Je ne puis à ce jour évaluer le nombre de personnes qui seront présentes lors de cette visite de courtoisie qui sera une occasion de discuter sereinement si vous le souhaitez.

Ne doutant pas de votre sens de l'équité et certain que vous respecterez l'article premier de la constitution de notre République, je vous demande Monsieur le Maire d'avoir l'obligeance de régler la circulation afin que la presse et Monsieur Marc BLONDEL puissent jouir de la place de l'église en toute sécurité.


Attentif au respect de la loi de 1905, concernant la séparation de l'église et de l'État, la Libre Pensée a déposé plusieurs recours devant les tribunaux. Elle fera donc tranquillement son travail pour se faire entendre des élus qui semblent ignorer ou contourner cette loi fondamentale de la République.


Me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sentiments distingués.

P. JUBERT
Membre de la Libre Pensée 31



DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE
MAIRIE D'AURAGNE
31190

 : 05.61.50.72.30

 : 05.61.50.71.05

JUBERT Patrick
Place de l'Eglise
31190 AURAGNE

Auragne, le 13 avril 2010

Objet : votre courrier du 9 avril 2010.

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier du 9 courant relatif à l'organisation d'une réunion publique le samedi 24 avril prochain.

Votre demande fait suite à la messe organisée en octobre dernier ; je vous rappelle qu'elle avait été demandé par les habitants du village et le prêtre Vincent GINESTE afin de célébrer son arrivée sur la paroisse des onze clochers.

Malheureusement mon planning ne me permet pas de me libérer cette journée mais je reste à votre disposition pour que nous fixions ensemble une date ultérieure.

Je vous précise également que le secrétariat de la mairie sera fermé le samedi 24 avril 2010 pour raisons de congés donc ma permanence ne sera pas assurée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Maire,
René PACHER.